

PROPOSITION DE COMMUNICATION

9. Mariage et famille

902. Changement de la structure des ménages

THEME D'ETUDE:

STRUCTURES FAMILIALES EN COTE D'IVOIRE, FACTEURS DE CHANGEMENTS DE STATUT ET DES LIENS

Auteur :

M. OUATTARA_YEO GNENEGNERE DRISSA FABRICE

Démographe, Chef de Division des Etudes et Recherches

Office National de Population, Côte d'Ivoire

Point Focal UEPA-CI

E-mail : yeognene@yahoo.fr

Co-auteur :

Mme BOSSO Kasy Yvonne

Inspectrice MEMPD

Représentant UEPA Afrique de l'Ouest

E-mail : bossokasy@yahoo.fr

Résumé long

La famille définie comme une institution est le lieu où se construisent les liens d'alliance et de filiation. Elle est constituée par un groupe de personnes partageant des liens de solidarité forts particulièrement autour du noyau « parents – enfants » résidant dans le même logement. L'hypothèse de travail de cette étude est que la persistance conjuguée des crises économiques et politico-militaires en Côte d'Ivoire a entraîné la baisse du pouvoir d'achat des ménages et des individus. Ce qui a entraîné le relâchement de la solidarité familiale intergénérationnelle. Effet, le coût de plus en plus élevée de l'éducation de l'enfant et sa santé, le poids des personnes âgées c'est-à-dire des parents conduit à l'émergence de ménages de petite et la nucléarisation de la famille. L'approche utilisée est de considérer les familles du point de vue des individus, mais également comme des ensembles dans les ménages formant des réseaux relationnels. Les changements renvoient à la dynamique dans le temps au fil des âges. L'étude est visée à confronter les approches de la famille et de ses rôles, en le considérant aussi bien comme une institution sociale parmi d'autres que comme le cadre de relations spécifiques. De façon spécifique, il s'agit alors, d'une part de présenter les différences de compositions des ménages en Côte d'Ivoire et de voir si ces derniers sont totalement pris en charge dans les ménages dont ils ne sont pas chef, et, d'autre part, d'identifier les facteurs qui déterminent la taille des ménages afin d'identifier les impacts sur la structure de la population. Elle s'appuie sur les données des Enquêtes Démographiques et de santé (EDS 1994, 1998 et 2013) de la Côte d'Ivoire. Les méthodes d'analyse descriptives bi-variées et d'analyse de décomposition pour mesurer les effets de comportement et de structure.

Le Résultat : Le nombre de ménages ordinaires qui s'élevait à 2 646 456 en 1998 est estimé à 4 669 779 en 2014. La proportion de ménage dont le chef est une femme est de 16 % en 1994 à 18% en 2012. Cette proportion varie selon le milieu de résidence. Il est en effet de 21,2 % en milieu urbain contre 15,3 % en milieu rural.

Tableau 1. Proportion des femmes chef de ménage et Taille des ménages

Milieu de résidence		1994			1998-1999			2012-2013		
		Rur.	Urb.	Ens.	Rur.	Urb.	Ens.	Rur.	Urb.	Ens.
Type de ménage selon le sexe (%)	H	86,8	82,1	84,9	86,7	83,9	85,6	84,7	78,8	82
	F	17,9	13,2	15,1	16,1	13,3	14,4	15,3	21,2	18
Membre de ménage (%)	1	15,3	12,9	14	10,8	12,9	12	12,3	12,5	12,5
	2 à 4	26,9	33,9	30	28,4	36,4	32	36,7	40,1	38,2
	5 et +	50,8	60,2	57	60,8	50,7	57	51	47,4	49,3
Taille du ménage		6,6	5,7	6,2	6,6	5,6	6,2	5,1	5	5,1

La taille moyenne ou le nombre moyen d'individus composant un ménage en Côte d'Ivoire est de 5,1 personnes. Elle a diminué de 1.1 entre 1994 et 2013 passant 6,6 personnes à 5,1. Cette baisse est de 1.7 en milieu urbain et de 1.5 en milieu rural pour se situer avec 5 individus par ménage contre 5,1 en milieu rural en 2013. Les ménages sont essentiellement dirigés par les hommes. En effet, plus de 8/10^{ème} des chefs ménages sont des hommes mais la proportion des femmes chef de ménage a relativement augmenté en 1994 et 2013 passant 15,1% à 18%. Ainsi bien que la taille est relativement baissée mais encore elle reste encore élevée.

Tableau 2 : Structure familiale dans le ménage

Année	1994	1998	2012
Famille nucléaire	63,9	64,4	70,0
Chef de Ménage	15,3	16,2	18,9
Conjoint (e)	11,4	11,9	13,3
Enfant	37,2	36,4	37,7
Famille élargie consanguine	69,5	70,8	70,7
Beau Fils/filles	8,4	7,0	8,4
Grand/petit parent	1,9	1,9	2,1
Frère/sœur	3,7	4,4	3,6
Autre membre du ménage	22,0	22,0	14,9
Autre relation Familiale	18,0	17,5	11,2
Sans lien de parenté	4,0	4,5	3,7
Ménage	100,0	100,0	100,0

Quelle que soit la période, les principaux facteurs déterminants de la taille sont l'âge du chef de ménage, le niveau de vie du ménage, le sexe du chef de ménage, le statut matrimonial, le niveau d'instruction du chef de ménage et le milieu de résidence. Par rapport aux personnes âgées, les jeunes dirigent de plus en plus des ménages de petite taille, surtout les jeunes de niveau d'études secondaires ou plus. Il y a donc un effritement de la solidarité chez les jeunes notamment en milieu urbain alors que chez les vieux, on assiste plutôt à un renforcement de la solidarité. La taille moyenne du ménage augmente avec le niveau de vie. Les femmes, surtout celles moins âgées, ont de plus en plus de charges à assumer. Comparés aux mariés, les célibataires et, dans une moindre mesure les individus en rupture d'union, dirigent les ménages de petites tailles. La famille connaît des mutations profondes à la fois dans ses structures, son rôle et son fonctionnement. Elle joue de moins en moins son rôle d'éducation et de socialisation. Le relâchement des liens familiaux expose les enfants et les jeunes à toutes sortes de vices (délinquance juvénile, phénomène d'enfants dans la rue, prostitution, alcoolisme, drogue) et aggrave le problème des personnes en situation difficile : enfants soldats et associés, enfants travailleurs, enfants rendus vulnérables, personnes handicapées, personnes âgées. Le conflit politico-militaire a engendré le phénomène des enfants soldats et associés. Au vu de ce qui précède et face aux mutations constatées, il est nécessaire de penser et promouvoir un modèle de la famille idéale pour la société ivoirienne. La promotion et la défense des intérêts de la famille passent par le renforcement et la valorisation de la place de cette institution au sein de la société à travers des instruments juridiques et la recherche. La famille, quelles que soient les époques et les circonstances, est une institution incontournable dans le bon fonctionnement de la société. L'homme étant un être éminemment social, il ne peut vivre sans les autres et surtout sans les siens. La famille n'est, certes, pas parfaite mais elle demeure le lieu où l'individu a tous ses repères et se réalise pleinement. Revaloriser la famille, c'est faire reposer la société sur des bases solides.

Mots clés : crise, structures familiales, solidarité intergénérationnelle, jeunes, Côte d'Ivoire.